

Pourquoi Pas?

GAZETTE HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE VENDREDI
L. DUMONT-WILDEN — G. GARNIR — L. SOUGUENET



FRANÇOIS RASSE

directeur du Conservatoire de Saint-Josse et Schaerbeek

LE JOYEUX CHAMPAGNE SAINT - MARCEAUX

DONNE L'ENTRAIN
ET LA GAÏETÉ

IMPORTATEUR GÉNÉRAL POUR LA BELGIQUE

Maison F. VAN ROMPAYE FILS (SOCIÉTÉ ANONYME)

RUE DE BRABANT, 70, A BRUXELLES — TÉLÉPHONE BRUX. 115.43

GRAND RESTAURANT DE LA MONNAIE

Rue Léopold, 7, 9, 11, 13, 15

..... BRUXELLES



GRANDE SALLE ET SALONS

POUR FÊTES ET BANQUETS



CONCERT SYMPHONIQUE tous les soirs

TAVERNE ROYALE

Galerie du Roi - rue d'Arenberg

..... BRUXELLES

CAFÉ-RESTAURANT de premier ordre

THÉ-CONCERT TOUS LES JOURS de 5 1/2 à 6 1/2 H.

LE DIMANCHE SOIR DINER-CONCERT

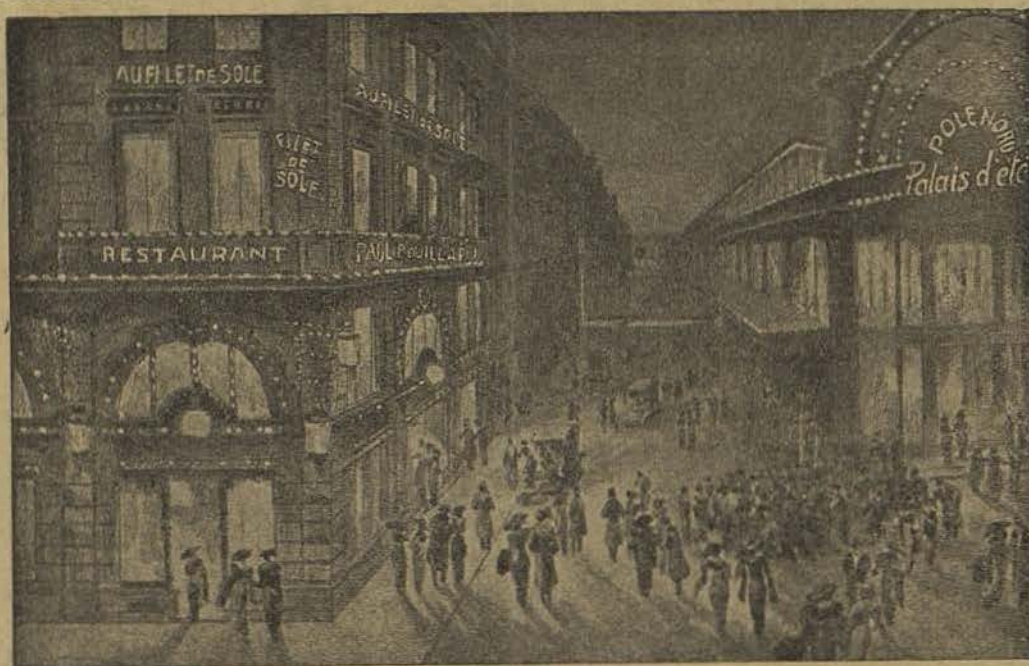
AU
FILET
de SOLE

TOUT PREMIER
ORDRE

Sa cuisine
française

Ses spécialités

Ses vins réputés



SALONS

Ascenseur

Paul

Bouillard

propriétaire

Téléph. 6812

Les deux meilleurs hôtels-restaurants de Bruxelles

LE MÉTROPOLE

PLACE DE BROUCKÈRE

Splendide salle pour noces et banquets

LE MAJESTIC

PORTE DE NAMUR

Salle de restaurant au premier étage

LE DERNIER MOT DU CONFORT MODERNE

Pourquoi Pas ?

L. DUMONT-WILDEN — G. GARNIR — L. SOUQUENET

ADMINISTRATEUR : Albert COLIN

ADMINISTRATION :
4, rue de Berlaumont, 4
BRUXELLES

Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois
et se prennent pour un an.

ABONNEMENTS :
Belgique . . . fr. 30.00
Etranger 35.00

FRANÇOIS RASSE

Notre bonhomie administrative se manifeste, entre autres choses, dans l'élasticité des vocables qui décoorent les institutions nationales. Où commence le conservatoire ? où finit l'école de musique ? qu'est-ce qu'une académie de musique ?

Nous possédons, à Bruxelles, Liège, Gand, Anvers, quatre conservatoires qui sont royaux (dont un Koninklijke Vlaamsche etc.), et, à Mons et Bruges, deux qui ne sont pas royaux — on pourrait qualifier ceux-ci de nationaux, si cet adjectif n'était réservé, en Belgique, à la seule Gendarmerie. A côté des conservatoires pullulent les écoles de musique, qui, parfois, se donnent de l'« Académie ». Encore une fois, quelle est la démarcation entre ces diverses institutions ? On pourrait peut-être dire que les premiers forment des professionnels, tandis que les autres sont hantés par des amateurs. Du point de vue général, les seconds sont, à tout prendre, les plus sympathiques. Tandis que l'on évalue avec inquiétude le nombre d'artistes lyriques, de pianistes, etc., que, chaque année, les conservatoires lancent dans la circulation, il y a quelque chose de réconfortant à voir des employés, des demoiselles du téléphone, des garçons coiffeurs qui, la besogne terminée, au lieu de courir le dancin ou le guilledou, s'imposent la fréquentation de cours plus arides qu'on ne pense, agrémentés d'un travail musical domestique parfois très ardu. Naturellement, il y en a toujours quelques-uns, parmi ces amateurs, qui bijurquent vers la profession musicale et passent de l'école de musique au conservatoire, la première devenant ainsi la pépinière du second. C'est même là le danger des écoles de musique, et une bien délicate question de conscience consiste, pour les professeurs et les jurys de concours de ces établissements, à réfréner des ambitions injustifiées et

téméraires, à arrêter sur le chemin d'une gloire illusoire un jeune homme qui fait l'espoir du calicot.

La plus importante des écoles de musique est sans contredit celle de Saint-Josse-ten-Noode et Schaerbeek, et c'est pourquoi il nous plaît de l'étiqueter « conservatoire ». Quelques centaines d'élèves y succent, si l'on peut dire, le lait musical. C'est une des institutions les plus populaires du Grand-Bruxelles. Renonçant à notre traditionnel particularisme communal, Ten Noey et Schaerbeek se sont mises à deux pour organiser et subsidier cette école, dont les concerts, concours et distributions de prix sont des événements locaux. Nombre d'élèves de l'école sont entrés depuis dans la vie musicale et y font bonne figure.

Le mérite de cette prospérité revient en première ligne à l'ancien directeur, le regretté Gustave Huberti, compositeur médiocrement inspiré, mais maître admirable et administrateur de premier ordre, auquel succéda, il y a dix ans, M. François Rasse.

???

Rasse avoue 47 printemps, bien que son front dépouillé en accuse davantage. Cette déviation capillaire n'est d'ailleurs pas le trait caractéristique de sa physionomie, lequel consiste plutôt dans la saillie considérable des arcades sourcilières, qui fait ressembler Rasse à certaines reconstitutions de l'homme des cavernes... Les physionomistes vous diront que c'est signe de volonté. De fait, Rasse est, avant tout, une volonté. Il n'était déjà plus de la prime jeunesse quand il décida qu'il serait musicien. Entré en 1893 au Conservatoire de Bruxelles, il y décrocha, trois ans plus tard, les prix d'harmonie et de violon. En 1899, il obtenait le premier prix de Rome. En 1910, il fut nommé, presque simultanément, professeur de lecture musicale au Conservatoire de Bruxelles

HIRSCH & C^{ie}
Rue Neuve BRUXELLES

Robes
Manteaux
Fourrures

(fonctions qu'il vient d'échanger contre celles de professeur d'harmonie) et directeur de « celui » de Saint-Josse-Schaerbeek.

En dix années, le chef d'un établissement est capable de donner sa mesure, la prospérité ou la décadence de l'institution peuvent être mis à son compte. Rasse s'est montré, à Saint-Josse, l'homme de la situation. L'activité et l'énergie sont chez lui des qualités si naturelles qu'il devrait déployer plus d'activité et d'énergie encore pour rester à ne rien faire. Il possède, d'autre part, un esprit de justice et d'équité, cette honnêteté intime qui, à défaut de l'âge et du génie, imposent toutes les décisions.

Rasse fut aussi, pendant quelque temps, chef d'orchestre au Théâtre de la Monnaie, et on le revit maintes fois au pupitre depuis. S'il n'y a pas l'envolée et le lyrisme d'un Brahms, il se recommande néanmoins par la fermeté de sa direction et une saine conception des mouvements et des nuances.

???

Enfin, Rasse est compositeur, un compositeur fécond — ou, plutôt, prolifique, torrentiel —, et les courageux statisticiens de l'Office international de bibliographie hésiteraient à dresser le catalogue de ses œuvres complètes. On sait qu'il y a là deux opéras: *Déidamie* et *1914*, représentés tous deux à la Monnaie; des cantates, des symphonies, de la musique de chambre, de piano et des lieder, dont le cube n'a pas encore été établi.

A quelle école appartient cette musique? Fâcheuse question! La discrimination traditionnelle entre musiciens wallons et flamands, avec ses clichés déjà usagés, mais si commodes (finesse, distinction latines, truculence flamande, etc.), est ici sans application. Rasse appartient au groupe inclassable des musiciens bruxellois. On sait bien qu'il est natif de Helchin (Hainaut), mais il vint tout petit à Bruxelles et, en somme, il est un vrai Bruxellois. De celui-ci, il a le bon sens robuste, l'optimisme souriant, le middelmatisme. Sa musique est middelmatique — ce n'est pas un reproche, car le style importe moins que ce qu'il sert à exprimer. Celui de Rasse est à la fois wallon et flamand: flamand, par la vigueur d'expression et par certains empâtements d'écriture à la Gilson et à la De Boeck; wallon, par la fantaisie parfois inattendue et la recherche d'individualisme dans la forme. Ce qui est certain, c'est qu'il est plutôt un classique, un conservateur, par la mélodie développée, la préoccupation architecturale, la modération harmonique.

???

En résumé, Rasse est une personnalité représentative de notre petit monde musical bruxellois. Musicien officiel du groupe Errera, il est encore dans la

période ascensionnelle de sa carrière. Il a déjà chanté beaucoup de chansons, mais, comme dit l'autre, « nul ne sait où il chantera la dernière ».

LA GRANDE MARQUE SANDEMAN



En dégustation
dans les
BONNES MAISONS

Demandez prix courants

Tél. B. 3433.

Depositaire : **Cl. KLOMPERS**
Rue Cornet de Grez, 1 **BRUXELLES**



Le petit pain du jeudi Au parlement qu'on engrillage

Par-dessus la grille, messieurs, selon l'usage des jardins zoologiques, souffrez que nous vous lancions ce petit pain.

C'était, jusqu'ici, un thème développé par les cicérons de bonne volonté dans Bruxelles, que l'aspect débonnaire, sans faste et sans morgue, de votre maison. On en faisait des déductions à l'infini sur les mœurs belges, satisfaites, sur la placidité de la Belgique. « Que voilà donc, pensait-on et disait-on, les mœurs d'une vraie démocratie ! » Et, pendant longtemps, en pendant au parlement, on indiquait, de l'autre côté du parc, une grande baraque sans majesté ni orgueil, sans les « postures », les « dômes », les « candélabres » d'un palais du nouveau riche. Et on disait : « D'une part, le roi; de l'autre, le peuple et ses représentants: mêmes mœurs calmes et simples. Comme cela sonne l'accord parfait!... »

Et voilà, messieurs, que vous vous embastionnez: un Vauban vicinal vous abrite derrière des contrescarpes, des sauts de loup et des grilles. On protège vos devants, on protège vos derrières; dans votre maison, où on entrait comme dans un moulin, on sera aussi surveillé que chez feu Angelo, tyran de Padoue!

???

Mais ce n'est pas du drame romantique que vous relevez; ce n'est même plus de l'opérette: c'est du cinéma.

Votre édifice sera truqué à la perfection. On nous raconte que, tel un capitaine à sa dunette, quand son vaisseau est blessé, le questeur, de sa place, dans la salle des séances, commandera et opérera la fermeture des portes.

Que de belles scènes à imaginer sur cette donnée par les professionnels du film !

Cependant, à l'intérieur de sa maison assiégée, votre président lancera par T. S. F. au monde entier le signal des grandes détresses S. O. S....

Pour peu que vous admettiez désormais Charlie Chaplin à vos exercices, vous ferez, messieurs, de grosses recettes. ???

Quelle mouche vous a donc piqués ? Nous le savons. On vous a un peu houspillés sur place... Jadis, vous auriez escompté, pour vous défendre, la terreur sacrée qui émane de votre corps auguste et la crainte du sacrilège. Puis, vous auriez parlé des mœurs démocratiques.

Hélas ! ça ne prend plus... Et voilà le contraste piquant : c'est au moment où Lenine affirme le prolétariat dictateur, qu'il le fusille, et c'est quand vous êtes le parlement le plus près du peuple qu'on ait vu en Belgique, que vous vous bastionnez contre le peuple.

Avouez que c'est singulier.

Vous auriez peut-être pu pourtant nous épargner (c'est nous qui payons) de gros frais... Croyez-vous, vraiment, messieurs, qu'il faille une grille si solide contre les pommes cuites, car, enfin, messieurs, ce ne sont pas des pavés ou des fusils, n'est-ce pas, que vous redoutez ?

Croyez-le : le blindage et le béton armé n'empêchent pas la projection de la pomme cuite... morale, ni du petit pain assorti.

Le vrai bastionnage d'un parlement, nous le maintenons, c'est la confiance et l'amour du peuple.

Nous avons le regret de vous le dire froidement.

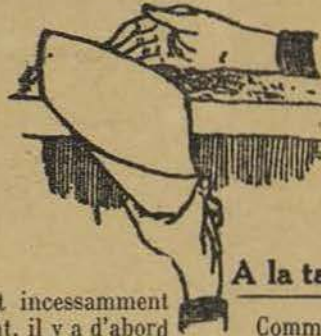
POURQUOI PAS ?

P. LETART
RUE NEUVE, 65

ROBES ET MANTEAUX

Bruxelles (Tél. B 5740)

Liège-Namur



Les Miettes

de la Semaine

L'affaire des marks

Parmi les nombreuses tuiles qui vont incessamment tomber sur la tête du nouveau gouvernement, il y a d'abord l'affaire des marks.

On se souvient de l'air triomphant avec lequel notre diplomatie financière annonça, il y a quelques mois, qu'elle avait fait une mirifique convention avec le gouvernement allemand, aux termes de laquelle celui-ci reprenait, au taux de fr. 1.25, les marks qui étaient restés dans notre pays. C'était magnifique, et l'on admirait les négociateurs pour les beaux yeux de qui le Reich, sans doute repentant, faisait à la Belgique le cadeau gratuit d'un certain nombre de milliards. Dès ce moment, cependant, certains observateurs peu naïfs se disaient que les susdits négociateurs avaient dû promettre aux Boches quelque chose en échange.

En ce temps-là, le gouvernement, les négociateurs, tout le monde nia : « Nous ! Promettre quelque chose aux Boches ! On ne nous a pas regardés ! » Mais, cependant, la convention ne fut pas ratifiée. Pourquoi ?

Or, voici que les Boches refusent de l'exécuter parce que la Belgique, prétendent-ils, ne l'a pas exécutée de son côté.

Quoi alors ?? Il y a donc eu une promesse ?

C'est probable. On dit qu'il s'agissait d'un appui diplomatique dans l'affaire des coupables et de la levée des séquestres, mais que le gouvernement n'a pas eu le courage d'essayer d'imposer cela à l'opinion. On conçoit qu'il ait hésité. Il aurait été bien reçu. Mais, en attendant, on comprend assez que les Boches fassent machine en arrière. Donnant, donnant. La grosse question reste de savoir ce que nous avons donné ou promis.

L'opinion serait bien curieuse de le savoir...

A la table des facteurs

Comme contribution à l'histoire quotidienne des menées flamingantes, voici la scène qui s'est passée dans la salle des facteurs du bureau central des postes de Bruxelles.

La section des facteurs possède depuis peu un nouveau commis-chef, flamingant notoire et proche parent d'un des membres les plus virulents de la fameuse commission linguistique du département. Ce commis-chef, nouvel apôtre, a pris comme règle de conduite de ne s'adresser à ses sous-ordres qu'en moedertaal.

Il y a quelques jours, il avait une communication verbale à faire à tous les facteurs du bureau. De temps immémorial et étant donnée l'obligation pour les agents subalternes de connaître les deux langues, ces communications ne se font qu'en français. Mais notre nouveau commis-chef n'entend pas se soumettre aux anciens errements. Lorsque, au milieu des facteurs rassemblés, il eut fini de prononcer son discours en français, il voulut, pour que nul n'en ignorât, le recommencer en flamand.

Le résultat qu'il obtint dépassa toutes ses espérances !

Dès les premiers mots, les facteurs, sans s'être concertés — ils ne s'attendaient pas à celle-là —, et comme un seul homme, retournèrent à leurs places en traînant leurs grosses chaussures sur le sol et en agitant leurs escabeaux.

Le facies de notre flamingant prit instantanément une teinte verdâtre et se couvrit de mille rides — tel les flots pendant un storm op zee.

Ind Coope & Co.

Stout et Pale Ale, les meilleurs.

Débuts littéraires

A l'enterrement de Georges Masset, le sénateur Magnette était manifestement très affecté. On savait les sentiments d'attachement, couramment exprimés, du défunt pour lui, et lui-même, président du conseil d'administration de *L'Express*, avait dit tantôt tous ses regrets, toute sa douleur. En montant à Robermont, au-dessus de la vallée nocturne, trouée de lumières, et d'où émergeait, d'un fleuve de brumes, une lune immense et rouge, Magnette remuait, dans le cahotement du landau, de lointains souvenirs.

« J'ai trois ans de moins que Masset, disait-il ; je le considérais comme un ami... Jadis, j'écrivis des vers ; je fis un poème, et c'est à Masset que je le portai... »

Des souvenirs de ce genre, nous en avons tous, gens de lettres, plus ou moins. Mais, ici, les deux personnalités en jeu avivaient l'intérêt du tableau. Le sénateur Magnette continuait :

« Je le connaissais, bien entendu, mais je n'en étais pas moins un peu ému. Lui, il avait déjà publié des vers ; il avait une notoriété qui me paraissait énorme. Il cumulait la poésie et une besogne de bureau, d'un bureau où il m'accueillit avec bienveillance. Il lut attentivement, consciencieusement, mes vers, et puis il me donna des conseils... »

Le cortège funèbre, vingt landaus noirs, derrière le corbillard fleuri, arrivait dans la nuit aux portes de Robermont...

Avis aux gourmets

Restaurant L'Amphitruon, Porte Louise.

Vins fins. Cuisine renommée. Salon, salle de fêtes.

Déjeuner-dîner en ville. Téléphone Br. 2637.

Les mots du peintre K...

« Oui mais, nous recommande-t-on, ne désignez pas les intéressés : vous les feriez battre.

— Entendu. Nous serons discrets.

— Pas de noms ?

— Pas de noms. »

Donc, le peintre K, que nous ne nommerons pas, avait eu on ne sait quelle discussion avec un musicien, que nous ne nommerons pas davantage. Ce musicien est, dit-on, susceptible, et on assure (nous n'avons pu vérifier) qu'il est doué d'une calvitie éclatante, quelque chose qui donne l'idée de l'absolu, comme la bêtise humaine donne l'idée de l'infini...

« Il n'est pas content, disait-on à K...

— Je sais, je sais, il me rappelle même la maison de campagne de mon ami Verhaeren.

— ???

— Oui : le caillou qui bisque... »

Un monsieur qui a la vue courte

Spectacle original à la réouverture de la session du Sénat. Pendant que le ministre de l'agriculture lisait la déclaration gouvernementale, M. le chevalier de Vrière dévisageait à la jumelle ses collègues.

M. le sénateur chevalier de Vrière a été victime d'un commencement d'hallucination : il a pris l'hémicycle du Sénat pour un champ de course : noblesse oblige...

Le salon de l'automobile

Le salon de l'automobile, bien avant d'ouvrir ses portes, est assuré d'un succès sans précédent. C'est avec impatience que sportsmen et mondains en attendent l'ouverture. Encore quinze jours et leur désir sera comblé.

Les bourgmestres du Grand Bruxelles

Dans les grandes cérémonies,
Comme au temps du baron de Crac,
Chargés d'ors et de broderies,
Ils ont le bicorne et le frac.
Troublant le cœur des jouvencelles,
Ils se redressent, tel un coq,
Les bourgmestres du Grand Bruxelles !
Cricq, Max, Cocq !

Leur épée est bien pacifique,
Mais ils ont fait voir au Teuton
Qu'en fait de courage civique,
Ils avaient du poil au menton.
La gloire étend sur vous ses ailes,
Aux sons des gros cuivres de Sax,
O bourgmestres du Grand Bruxelles !
Cricq, Cocq, Max !

S'ils se décidaient à nous faire,
De tant de faubourgs espacés,
Une capitale unitaire,
Nos rêves seraient exaucés.
Fermons les petites chapelles !
Mais voudront-ils (voilà le hic)
Nos bourgmestres du Grand Bruxelles
Max, Cocq, Cricq ?

COMME DU BEURRE

ERA

AUX FRUITS D'ORIENT

Du tac au tac

Un soldat démobilisé saisit la première occasion qui se présente pour écrire à son colonel et termine sa lettre ainsi :

« Et maintenant que je suis redevenu un homme libre, je me plais à vous dire que je vous envoie aux cent mille diables, vous et votre régiment. »

La réponse arriva par retour du courrier ; elle était conçue comme suit :

« J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre, et vous prie de remarquer que, en vertu du règlement, toute proposition concernant les mouvements de troupes doit être introduite sur le formulaire A243. »

La Buick 6 cylindres

L'excellence de la voiture BUICK, au point de vue mécanique, ressort dès le premier jour, et l'usage prolongé ne fait qu'en accentuer l'évidence. Demandez à celui qui possède une BUICK ce qu'il en pense.

Le général Malleterre à Bruxelles

Le général Malleterre vient de passer quelques jours en Belgique. Il y a fait des conférences. Depuis la paix, tous les généraux font des conférences. On ne se lasse pas de leur en demander, et ils ne se lassent pas d'en faire. Il y en a, comme le général Mangin, qui n'ont pas l'air de se sentir très à l'aise dans ce nouveau métier. Ce n'est pas le cas du général Malleterre. Il est peu de parole plus claire, plus simple et plus aisée que celle de ce grand soldat, qu'une cruelle blessure priva de son commandement après la bataille de la Marne, et qui, depuis, s'est consacré à l'histoire militaire. Ces jours derniers, il assistait à une soirée dans un salon bruxellois. Vous savez, le salon, celui où les étrangers de marque sont toujours sûrs de recevoir grand accueil, ce qui fait qu'ils rapportent la meilleure impression de l'hospitalité bruxelloise. Il y avait là une cinquantaine de personnes, des artistes, des professeurs, des diplomates, des gens de lettres, des militaires, dont le général Maglinse, dont le rôle, comme on sait, fut considérable dans la préparation de la victorieuse offensive des Flandres et qui, du quartier général de Houthem, put suivre, heure par heure, le drame de mars 1918. On parlait des polémiques qui se sont ouvertes en France et ont permis à certains hommes politiques de se jeter à la tête toutes les gloires militaires de la France et d'opposer Galliéni à Joffre et Pétain à Foch. On demanda au général Malleterre ce qu'il en pensait. Il ne fit pas de difficulté de le dire et, avec une simplicité, une lucidité d'expression, une vigueur d'exposé étonnante et qu'animait une sorte de bonhomie militaire, il raconta le drame de Doullens, d'où sortit le commandement unique, rendit à chacun sa part, celle de Foch, celle de Pétain, celle de Douglas Haig, et remit au point les choses que le récit de Stéphane Lauzanne a peut-être un peu déformées.

« Encore une apologie de l'état-major, disait un sceptique.

— Evidemment. Mais il faut tout de même convenir que l'état-major est pour quelque chose dans la victoire. »

La légende qui veut que la guerre n'ait été gagnée par personne, mais par le hasard, est assez démoralisante.

Pourquoi ne pas faire sa part au génie humain, même au génie militaire ?

L'énigme

Que fera Jaspar ? Jaspar est l'énigme du ministère.

A tort ou à raison on lui attribue toutes ou presque toutes les gaffes commises en fait de politique extérieure, sous le ministère Delacroix. Mais il se défend comme un beau diable. Dans des conversations multiples, il présente son apologie avec ce feu, cette virulence de parole qu'on lui connaît. On lui a reproché de s'être laissé envoûter par Lloyd George : il répète à qui veut l'entendre que, à ses yeux, Lloyd George est un homme dangereux. On l'a représenté comme un adversaire de la politique d'entente avec la France : il proteste de son admiration pour notre alliée la plus voisine, et prétend qu'on a mal traduit sa pensée. « Vous verrez, vous verrez ! » disent ses amis.

En effet, nous verrons. Jaspar, ministre des affaires étrangères, en titre, sera peut-être très différent de Jaspar, ministre des affaires étrangères *in partibus*. En Belgique, tout le monde est francophile en principe. Mais nos hommes d'Etat ont une telle peur des flamingants, de leurs insinuations et de leur canaillerie, que ce sont généralement les plus francophiles qui font, à l'égard de la France, une politique de défiance, tant ils craignent de se laisser aller à leur sympathie ou d'avoir l'air de se laisser aller à leur sympathie.

« Nous sommes Belges avant tout », disent-ils.

Parbleu ! On ne leur demande que cela, même en France. Peut-être Jaspar, qu'on ne saurait soupçonner de francophilie exagérée, pourra-t-il faire une politique d'entente complète, franche et loyale : celle que demandent le pays et ses intérêts permanents.

Les savons Bertin sont parfaits

Généalogie

A propos du baptême d'un intéressant jeune homme, fils d'un capitaine anglais et de Mme Mausel Pleydell, née d'Ursel, la famille se livre, dans *L'Eventail*, à cet étalage généalogique :

Le nouveau-né Jean descend par sa mère du bienheureux Jean de Montmirail, religieux cistercien à Longpont (Aisne, France), décédé le 29 septembre 1217. Avant son entrée au couvent, Jean de Montmirail avait été marié à Helvidis de Dampierre, et en eut Marie, dame d'Oisy et de Montmirail, laquelle épousa Enguerrand III, sire de Coucy, et fut la quadrisaïeule d'Enguerrand VII, sire de Coucy. Celui-ci épousa Isabelle d'Angleterre, fille d'Edouard III, roi d'Angleterre. Ils furent les trisaïeux de Jacqueline de Luxembourg, épouse de Philippe I de Croy, comte de Château-Portien, dont le petit-fils fut Philippe II de Croy, 1^{er} duc d'Aerschot, grand-père d'Anne de Croy, princesse de Chimay, duchesse d'Aerschot, mariée à Charles, prince d'Arenberg, fondateurs de l'église et du couvent des Pères Capucins à Enghien. — La princesse Flore d'Arenberg, descendante à la 5^e génération des dits fondateurs, épousa Guillaume, 3^e duc d'Ursel, et en eut Charles-Joseph, 4^e duc d'Ursel, bisaïeul de Marguerite, comtesse d'Ursel, mère du nouveau-né.

Si ce n'était pas un d'Ursel, ne croirait-on pas qu'il s'agit de nouveaux nobles, dignes d'être des nouveaux riches ?

Et puis, le père ? Il est bien peu question du père là-dedans.

HAUTES NOUVEAUTÉS. Parapluies et Cannes.
Seule maison vendant aux anciens prix sans hausse.

de Paris

Boulevard Anspach, 114
BRUXELLES

Les sonnets médicaux du D^r Camuset

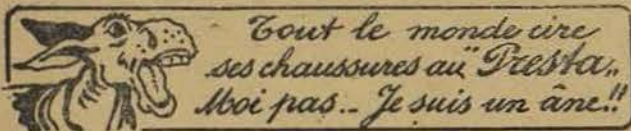
CONSTIPATION

Rien ne venait, Huit jours d'un régime torride
L'avaient comme encloué. Sa plume retenait
La copie implorée en vain ; rien ne venait.
Le cœcum restait sourd, et le cerveau stupide.

Contracté par l'effort, le chroniqueur turgide,
Qu'une oscillation stérile promenait
Du cabinet d'étude à l'autre cabinet,
Froissait avec fureur un papier toujours vide.

Oh ! demeurer ainsi vissé dans l'acajou,
Sur le trône où périt César Elagabale !
Son cœur se brise, il prie et pleure. Tout à coup

L'appareil a vibré sous un choc de scybale (1),
La débâcle est immense et la plume s'emballe :
Tabatabataba... agaga... ouloulou...



Militariana

Voici la copie textuelle du rapport remis par le sergent de piquet à la gare du Nord le 1920 :

Je soussigné X..., sergent, chef de poste à la gare du Nord, le, renseigne les soldats qui suivent :

X..., pour avoir sauté sur le train étant en marche et vouloir grimper par la fenêtre.

Y..., rouspette quand on lui donne l'ordre de fermer sa capote.

Y..., avoir juré contre le caporal de piquet parce que celui-ci lui demandait sa permission.

Z..., avoir juré contre moi parce que je lui faisais fermer sa capote, je lui ai dit que je l'aurai foutu dedans, il m'a répondu que je le fouterais bien dedans s'il était un bleu, mais pas maintenant, et qu'il n'a pas peur de 8 jours d'arrêt.

Z..., avoir rouspeter quand on lui demandait sa permission, avoir juré quand je lui faisais fermer sa capote, c'est disputer avec le caporal de piquet, il est venu demandé le nom de celui-ci, a dit qu'il l'aurai bien trouvé, se montrait le plus fort et faisait du pottin parce qu'il était avec une femme.

Le sergent de piquet,
(s.) X...

???

80 ans ! C'est un beau terme, c'est l'anniversaire que fête aujourd'hui la maison VANDEPUTTE, réputée pour ses assortiments en soierie-nouveauté pour dames ; à cette occasion, elle prépare de grands agrandissements qui seront précédés d'une mise en vente exceptionnelle.

Borginon est-il flamand ?

Un anthropo-éthymologiste averti nous fait part de ses doutes sur les qualités raciques du député flamingant de Wolverthem.

Borginon ne peut prétendre, dit ce savant, à l'honneur de faire partie de l'espèce thioise. Académiquement, si l'on peut dire, il n'a aucun des signes distinctifs, des qualités physiques de la race flamande ; son professeur d'ana-

(1) Scybale : quelque chose de très dur. (Note de l'auteur.)

tomie a dû le lui dire, mais l'élève l'aura volontairement oublié.

On objectera la langue... O la bonne blague ! La langue est une question d'éducation... Mais, même s'il veut s'en rapporter au langage, son *pédigrée étymologique* le confondra.

Natif de la Bourgogne (au temps où elle était pourtant heureuse), un de ses aïeux émigra vers le nord. Il séjourna dans le bassin mosan juste assez de temps pour qu'un scribe de sacristie, et quelque peu clerc, l'inscrivit sur les registres paroissiaux sous le vocable de *borginon*, nom à la fois propre et commun à tous les émigrés de Bourgogne ; puis les enfants du dit ancêtre passèrent dans le nord du pays où ils firent souche...

Borginon est donc un-z'-oiseau qui vient de France !

Ah ! malheur !

???

Les abonnements aux journaux et publications belges, français et anglais sont reçus à l'AGENCE DECHENNE, 18, rue du Persil, Bruxelles.

Drôlerie des enseignes

Vu, à Mons, à la montre d'un magasin de corsets, rue d'Havrè, un buste surmonté de la réclame :

Trousseaux hygiéniques pour pensionnaires.
Spécialité corsets grossesse.

???

Rue du Gouvernement :

A vendre, beau lit d'acajou d'occasion,
pour personne seule à ressorts.

MÉFIANCE



— Un singe pour ma fête!!! non, mon gendre : je connais mon histoire grecque !

Bruxelles, ville flamande

Deux agents causent :

« De rue Neuve is persies een expositie ! D'automobils, d'autobuse, de voiture en al de charriage, zo moete gesupprimeert zijn.

— De stroet zo moete gereserveert zijn, nix as ve de piétons, om de malheure l'éviteere. »

???

Un homme du peuple et son épouse s'arrêtent dans la rue pour écouter la violente discussion qui s'est élevée, sur le trottoir, entre deux frères du flamingantisme.

Ils prêtent attentivement l'oreille, puis, brusquement, la femme :

« Kom fouch, L'homme ! 't es flomsch, we verstaan do nix van. »

???

Taverne Royale, Bruxelles. — A noter une diminution sensible du prix des foies gras à partir du 1^{er} décembre. Expédition en province.



STOUT ET ALES
Met l'âme en joie
Comme *Pourquoi Pas ?*

Tél. : Bruxelles 412.84
Anvers 4734.

Une lettre de 1914

Nous vivons, comme dit Destrée, à l'ombre des mauvais jours ; le danger est toujours tangible, et l'on oublie déjà l'époque héroïque, ces jours d'août 1914, où l'âme de tout un peuple vibrait magnifiquement dans la révolte, dans l'espérance, dans l'orgueil patriotique, dans la souffrance...

On nous communique une lettre, oubliée par un ouvrier-soldat dans une maison abandonnée de Waerloos, où elle fut trouvée après que son détachement eût quitté le village. Les journaux français ont reproduit, il y a quelque temps, « la plus belle lettre de France ». Si la lettre ci-dessous n'est pas la « plus belle lettre de Belgique », nous défions tout de même celui qui la lira de la lire sans une émotion profonde.

Waerloos, le 22 août 1914.

Chère femme et fifi,

Je suis ici à Waerloos; j'attends la finale de la guerre; heureux je suis, car je suis encore en vie. J'espère que toi, à Kinkempois, tu dois être bien malheureuse de mon silence; hélas, la correspondance n'arrive plus. Je suis bien triste de ne pouvoir recevoir de tes nouvelles et, cependant, je prie beaucoup pour pouvoir retourner dans mon petit ménage, mais il faut attendre; espoir, espérance, sont les seules choses qui me guident. J'ai confiance en Dieu et il arrivera toujours un jour où nous nous retrouverons.

Chère petite femme, combien mon cœur est serré et regorge de pleurs, quand je pense que tu es là avec notre petit fifi, qui nous est bien cher. Enfin, je suis ici en attendant qu'on nous commande de marcher encore contre l'ennemi.

Chère petite femme, comprends la souffrance que j'endure de cette séparation. Je sais que, de ton côté, tu es bien à plaindre également; mais que veux-tu? C'est la vie: elle est douloureuse, mais ayons confiance en l'avenir.

J'ai fait de terribles passages à Liège, Beyne-Heusay, Fléron, Queue-de-Bois et Sart-Tilman; nous avons passé de terribles moments dans une pluie de balles; heureux pour nous, la mort, jusque maintenant, ne nous avait pas encore fauchés. J'espère toujours...

Ensuite, après avoir fait plusieurs fois le tour de la ville de Liège, nous sommes venus sur Waremme, toujours à pied; ensuite à Hannut, de Louvain à Malines et nous sommes enfin échoués à Waerloos, d'où je t'écris. Regarde quel chemin nous avons fait, dans la pluie, par toutes les chaleurs du jour et les froideurs de la nuit, couchant quelquefois à la belle étoile. La guerre, c'est quelque chose de terrible: abandonner femme, enfant et, qui sait, peut-être y laisser la vie, enfin abandonner tout ce qu'on aime... mais j'ai beaucoup de courage, les Alboches seront anéantis: il faut, somme toute, que nous restions petits Belges, libres dans toutes ses actions.

J'espère que ma lettre te parviendra un jour; peut-être bien que je la recevrai moi-même à Kinkempois! Quel heureux jour pour nous de nous revoir, de nous embrasser, d'oublier toutes les souffrances, enfin d'aimer notre fifi à nous deux! C'est peut-être long à attendre, comme cela peut être vite terminé. Enfin, chère petite femme, tant qu'il y a du courage, il y a de l'espoir et toujours la confiance en le bon Dieu des armées.

Combien je donnerais pour retourner, ne fût-ce que cinq minutes, embrasser mes deux chers, mes deux aimés de mon cœur! Combien le courage serait redoublé!

La dernière fois que nous sommes montés à la citadelle, par le centre de la ville, tout le monde était aux fenêtres, aux balcons, sur les portes, sur les trottoirs, où nous sommes passés entre deux haies de monde qui agitait mouchoirs et chapeau, tous criant: « Vive le 12^e de ligne! » Tout le monde pleurait; jamais un spectacle ne fut plus navrant, plus triste!

Mais, hélas, Liège pouvait pleurer, car nous sortions du côté de la citadelle pendant que les Allemands entraient par l'autre côté; nous n'étions pas assez forts contre des milliers d'hommes. Heureux soit notre Roi, car il avait jugé bon de nous faire battre en retraite, au lieu de nous laisser massacrer; nous sommes encore heureux jusque maintenant d'être encore soldats belges et en vie.

Voilà, chère petite femme, une petite partie de la tragédie de la guerre; le reste suivra dans peu.

Embrasse bien fort fifi; et toi, il t'embrassera; fifi me remplacera en attendant que je retourne près de toi.

Embrasse père, mère, frère et sœurs; imite-moi et ayons confiance; ton chéri espère et il a confiance.

Fernand.

Qu'est devenu le signataire de cette lettre, où tremble d'émotion et d'espérance l'âme des soldats de 1914?

Un Bock Freysz de Strasbourg

bien rafraîchi, bien tiré, bien servi...
c'est tout simplement délicieux !

Allez voir, plutôt, aux *Tavernes Windsor!*
(NORD ET BOURSE)

CONCESSIONNAIRE GÉNÉRAL :

FERNAND HARROY

69, boulevard Maurice Lemonnier

TÉLÉPHONE : B 9419

Le plus bel homme de Belgique

ÉPILOGUE

Maintenant qu'est terminé le concours du « plus bel homme de Belgique », tirons-en les conclusions.

Nous avons voulu faire une plaisanterie, avouons-le, en réponse à ces plaisanteries — dont les auteurs n'avouent pas — qui consistaient à désigner la plus belle femme, le plus beau bébé ou le plus bel Auvergnat de France ou de Belgique.

Au moins ne risquons-nous pas le reproche d'avoir poursuivi un intérêt un peu bizarre dans l'entreprise... Le plus bel homme de Belgique ne nous paraissait pas exploitable en carte postale, au cinéma ou autrement.

???

La question une fois posée : « Quel est le plus bel homme ? » nous nous sommes trouvés contraints, par la fatalité ou la justice immanente, à pousser la plaisanterie plus loin...

Le bel homme de Belgique, le Belge, à isoler de la foule, quel serait-il ? Nous ne prévoyions pas bien.

On dit dans les manuels ou dans les chroniques : « Le Belge », comme s'il y avait un Belge. On chante : « Le Belge sortant du tombeau... » Comment peut-on se représenter ce Belge miraculeux ?

Nous avons une tentation dangereuse, celle de faire la plaisanterie un peu courte et un peu grosse. On pouvait exhiber les traits d'un quelconque citoyen, notoire ou non, qui n'eût pas été précisément callisthénique. Ainsi, faillîmes-nous présenter aux suffrages de nos lecteurs les traits et le harnachement ministériel de M. Hubert lui-même...

Puis il nous parut que la plaisanterie serait cruelle, sinon pour M. Hubert, pour les autres concurrents.

Et, déjà, quelque sérieux se glissait dans la compétition : il n'était plus question d'une simple fumisterie. Mais, comme nous ne sommes pas un journal grave, il nous restait à garder quelque ironie, quelque esprit de satire : le Belge que nous proposerions de hisser sur le pavois serait un personnage connu, ample, magnifique, glorieux comme on l'est chez nous, et dont la belle prestance s'augmente d'un superbe uniforme et de ces crachats étincelants, de ces étoiles, de ces croix et de ces grands cordons comme il n'y en a qu'au pays de M. le sénateur de Ro et de Bolivar...

Nous choîsîmes donc les éventuels lauréats parmi des personnages aussi dorés — sinon plus — que notoires. Et ceci arriva, que le public « marcha » dans un sens... et nous y fit marcher.

Ainsi, nous avons donné le portrait de M. Buyl, et, tout de suite, les électeurs nous répondaient : « Vive Buyl !... non seulement parce qu'il est beau, parce qu'il est bril-

lant, mais parce qu'il a rempli son devoir civique jusqu'à l'héroïsme ! »

C'était un tout autre jeu que celui que nous escomptions. L'opinion publique nous y maintint, une opinion qui se manifestait par des flots de lettres et de votes un peu embarrassants, parce que (avouons toujours) nous ne les avions pas prévus (nous les aurions cyniquement inventés) et qui voulaient absolument tenir compte des qualités morales du sujet, autant, sinon plus, que de sa splendeur physique.

Et il fallait bien aller là où on nous poussait...

Les camarades des concurrents, à la fois ironiques et sincères, poursuivant une blague, mais avec un peu d'émotion, étayaient les candidatures d'un Koettlitz ou d'un Guy de Beaufort...

???

Décidément, la Belgique, comme la Grèce antique, a besoin, pour traduire son idéal du bel homme, du mot qui joint la beauté de l'âme à la beauté du corps : *Kalokagathos*.

Il n'y a pas moyen de traduire autrement l'élection de M. Jamar, par Verviers d'abord, puis par tant et tant de Belges à qui Verviers expliqua impérieusement les mérites de son candidat.

Voilà une manière de plébiscite — nous sommes fiers de l'avoir provoqué — qui signale au pays un homme qui est beau, qui n'est pas un vieillard, parce qu'il a la jeunesse du cœur et de la volonté et qui fut entre tous un brave.

VIVE JAMAR !

Nous lui adressons nos respectueuses félicitations.

Et VIVE VERVIERS !

qui, gentiment, avec le sourire wallon, donna à *Pourquoi Pas ?* l'occasion d'une belle action.

???

Le colonel Lebrun a le sourire...

Mes chers Moustiquaires,

La présente est pour avoir l'honneur de vous dire que j'ai fermé mon parapluie et endossé... ma veste.

Je dois des remerciements aux électeurs qui auraient pu perdre de vue, à mon égard, la supériorité de la race blanche sur l'autre.

C'est égal, vous m'avez procuré de bonnes heures d'une célébrité très douce et bien gaie, que j'emporte dans les plis de mon pépîn.

Et maintenant, je mets mon scarabée à la voile pour des rivages meilleurs.

A vous trois de tout cœur,

Lebrun.

Nous avons l'envie, mon cher colonel, d'organiser un concours d'hommes d'esprit, certains que nous aurions le plaisir de vous proclamer lauréat. Cordiale poignée de main.



→ **TAVERNE ROYALE** - 23, Galerie du Roi - Bruxelles ←
THÉ - PORTO - VINS
FOIE GRAS FEYEL DE STRASBOURG
 Tél. B. 7690 -- LIVRAISON PAR AUTOMOBILE -- Tél. B. 7690

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

Pour la onzième année, l'Agenda P.-L.-M. vient de paraître. Le premier volume de la nouvelle décade diffère complètement des précédents recueils. Après une suite de « Pages choisies », dues à la collaboration d'écrivains aimés du public, il inaugure un « Carnet des mois », dont les douze chapitres présentent le renseignement positif comme un divertissement littéraire. Le tout est accompagné de remarquables hors-texte en couleurs, de croquis pris sur nature et signés d'artistes réputés, de reproductions photographiques en simili-gravures, de cartes, de « topos » d'excursions, d'un « Calendrier du touriste » des plus ingénieux, etc. Ce recueil de luxe, malgré son tirage en deux tons, la qualité de ses illustrations et leur nombre (il y en a plus de 350), sa reliure de style, n'est vendu que 7 francs. On le trouve à Bruxelles, au bureau des Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, 32, boulevard Adolphe Max. Envoi franco à domicile, sur demande adressée à ce bureau et accompagnée de 8 fr.

“CARLTON” RESTAURANT
PORTE DE NAMUR
 Le plus beau et le plus ancien établissement
 de la capitale
TOUT PREMIER ORDRE Attractions

Comme du Beurre

ERA

aux Fruits d'Orient

**On
 no us
 écrit**



Mon cher « Pourquoi Pas? »

Froidement d'accord avec vous pour honnir et conspuer les vignettes amorphes qui représentent nos timbres actuels! Faut-il voir dans cette purée des couleurs franches un effort nouveau vers l'« incolorisme », dans le goût du tripartisme gouvernemental? O ces couleurs délayées jusqu'à devenir des relavures atones! Les timbres de 15 et de 20 que vous incriminez sont plus distincts encore l'un de l'autre que les timbres de 20 et de 2 centimes. Essayez à la lumière du gaz à l'eau (encore du délayage)...
Jef Breughel.

???

Rendons à Tatène...

Je me permets, relativement à votre article : « Les Zeeps causent », de vous signaler que la phrase relative à « la femme qui, à cause des cousins, doit dormir la nuit avec un mousquetaire », n'appartient pas à Mamajje, mais bien plutôt à l'héroïque baron de la Campine, dont feue « Tatène », joyeuse feuille mosane, a souvent parlé.

J'ajouterai que le baron susdit avait déclaré, en parlant de sa fille à un de ses amis : « Par ces fortes chaleurs, ma fille avait mis un mousquetaire à sa fenêtre, et, malgré cela, elle a été piquée toute la nuit par un loustic. »
G. H.

DAVROS

recommande aux fumeurs

SA

Carte Blanche

Cigarette populaire
 fabriquée par ses usines
 garantie
 de purs tabacs d'Orient.



La chronique du sport

Lorsqu'à la dernière soirée de gala du *National Boxing Club de Bruxelles*, au théâtre Varia, les adversaires montèrent dans le ring pour « le grand combat international » en 10 rounds de 3 minutes, gants de 4 onces », notre compatriote Charles Van Houtte, vêtu d'une sortie de bain miteuse, d'un blanc douteux, fit plutôt triste mine en face de l'élégant et distingué Jim Roose, heureux propriétaire d'une robe de chambre tout à fait remarquable tant par la nuance que par la coupe.

Lorsque le fatidique : *Seconds out. Time!* retentit et que les pugilistes, torse et jambes nues, marchèrent l'un vers l'autre, l'élégance du Hollandais — car Jim Roose, malgré son nom anglo-saxon, est de nationalité hollandaise : ô! camouflage! — apparut plus impressionnante encore : petit caleçon de soie blanche bordé de couleur tendre, ceinture orange, gros nœud aux couleurs bataves — Van Houtte, au contraire, affectait dans sa tenue une désespérante banalité : un simple caleçon en jersey ordinaire.

Une admiratrice distinguée de Jim Roose, qui en est encore à croire que le caleçon fait le boxeur, s'écria à haute voix — et avec quel accent! : « Ouie... le Belge peut préparer sa figure... », ce qui lui valut immédiatement une répartie énergique d'un « supporter » de Van Houtte : « Zwacht! Keiskop!! »



Elle aussi?..

Mais naturellement! Votre sténographe comprend que la "SWAN" facilite son travail et lui permettra d'améliorer sa situation.

Imaginez ce que le "SWAN" sera pour vous dont les instants sont si précieux :

Un Collaborateur dévoué

de toutes les heures... Mais veillez à ce que ce soit bien le véritable
PORTE-PLUME A RÉSERVOIR

：“SWAN”：

FABRICANTS : MABIE TODD & Co,
8 et 10, rue Neuve, BRUXELLES

A la fin du premier round, l'étonnant Jim, étant tombé inopinément sur un vicieux crochet du gauche, se retrouvait sur son très sélect postérieur et comprenait dès cet instant, que, pour la seconde fois, peut-être, l'orange allait être brisée sur le poing de la Liberté! Et, dans un geste qui eut la portée d'un acte historique, il mit au vestiaire la ceinture symbolique...

Le combat alla à la limite des dix rounds et fut tout à l'avantage de notre compatriote, qui abîma quelque peu le portrait du champion d'outre-Moerdyc.

En regagnant sa cabine, Van Houtte conclut sagement : « Ce ne sont pas les z'oiseaux qui ont les plus belles plumées qui boxent le mieux. »

Et cet avis fut partagé par les soigneurs du valeureux Charles.

PNEU JENATZY 10, rue Stephenson
Bruxelles
.....
..... BANDES PLEINES JENATZY

La « Coupe Goldschmidt », attribuée au championnat de natation de l'armée belge, par équipes de cinq nageurs appartenant à un même régiment, a été disputée, il y a quelques jours, au Bain Royal, à Bruxelles.

Cette épreuve se courait pour la dixième ou onzième fois et avait suscité un très vif intérêt dans l'armée, qui vient décisivement au sport avec un bel enthousiasme.

Sur le papier, le 2^e régiment des grenadiers, détenteur du trophée depuis deux ans, était le gagnant certain. En dernière heure, on parla d'une victoire possible du team de l'Ecole militaire, soigneusement entraîné dans les eaux mêmes de l'école, par le commandant Denis, un sportif de la première heure.

Mais un troisième larron survint : le 9^e de ligne, qui gagna l'épreuve sur sa réelle valeur, et l'*outsider* de la course, l'Aéronautique, enlevait la seconde place. Le 2^e gre-

Bons du Trésor 5 p.c. escomptés

La BANQUE NATIONALE de Belgique, à Bruxelles et en province, délivre au pair des

Bons du Trésor belge de 5,000 francs

à 6 mois d'échéance, à 5 p.c. escomptés, soit contre versement de 4,875 francs, pour chaque Bon.

Les Coupures de 1,000 francs seront délivrées dans les mêmes conditions, à partir du 15 novembre prochain.

Les intérêts escomptés sur ces Bons sont exempts d'impôts et taxes.

nadiers terminait leur troisième, battant l'Ecole militaire et le 8° de ligne dans l'ordre.

Un officier des grenadiers eut une réflexion touchante : « Cela me fait de la peine pour le colonel De Kempeneer, qui tenait tant à « sa » coupe !

Et il évoquait l'énergique personnalité du colonel commandant notre régiment d'élite, l'un des plus ardents défenseurs de la cause de l'éducation physique et sportive du soldat.

C'est le colonel De Kempeneer, alors major, qui, blessé trois fois dans la même journée, se faisait mettre sur une civière et continuait à commander son bataillon.

Ah ! la glorieuse incertitude du sport !...

VICTOR BOIN.

Petite correspondance

Un guffeur. — Evidemment, l'idée d'un sérum antinflamingant est excellente en soi ; mais il y a si longtemps déjà qu'on recherche dans les laboratoires les pillules contre le scepticisme...

Epouse éplorée. — Rien à faire; votre mari s'est mis à la politique, votre mari y restera. La politique, voyez-vous, quand on y mord, c'est pour longtemps.

Lesson. — C'est le poète grec Philémon qui mourut de rire en voyant un âne manger des figues ; il est vrai qu'il avait quatre-vingt-dix-sept ans (pas l'âne, bien entendu).

Jeune homme moderne. — Il y a des nuances infinies dans l'art de quitter une maîtresse : tel la prend par les arguments, tel autre la prend par les cheveux ; l'un la congédie à coups de billets de banque, l'autre à coups de pied dans les fesses ; le plus simple est encore de la jeter à l'eau, en ayant soin de choisir une nuit obscure et une berge déserte.

Comme du Beurre

ERA

aux Fruits d'Orient

VIN TONIQUE GRIPEKOVEN

à base de Quinquina, Kola, Coca, Guarana

L'excès du travail, le surmenage, les chagrins, l'âge, amènent souvent une **dépression considérable du système nerveux**. Chez les personnes victimes de cette dépression, l'appétit disparaît bientôt, le cœur bat moins souvent, le sang circule moins vite. Une **grande faiblesse générale s'ensuit**. Le malade souffre de **vertiges, d'apathie intellectuelle**; le moindre effort lui cause une **fatigue écrasante**. Il est nerveux, impressionnable, irritable, triste. La **neurasthénie le guette**.

C'est alors qu'il convient de régénérer l'organisme par un tonique puissant. Notre vin composé est certes le plus efficace de tous les reconstituants.

Il offre, dissous dans un vin généreux, tous les principes actifs du quinquina, de la kola, de la coca et du guarana. C'est dire qu'il **tonifie l'organisme, réveille l'appétit, active la digestion, régénère le système nerveux, bref, ramène les forces perdues**.

Le goût de notre vin tonique est très agréable. A ce point de vue, comme à celui de l'efficacité, il ne craint la comparaison avec aucun des toniques les plus réputés.

Dose : Trois verres à liqueur par jour, un quart d'heure avant chaque repas.

Le litre 10.00 Le demi-litre 5.50

En vente à la **PHARMACIE GRIPEKOVEN, 37-39, Marché-aux-Poulets, Bruxelles**. On peut écrire, téléphoner (n° Bruxelles 3245) ou s'adresser directement à l'officine. Remise à domicile gratuite dans toute l'agglomération bruxelloise. Envoi rapide en province (port en sus).

Dépôt des Spécialités Gripekovén pour Ostende et la région : Pharmacie De Vriese, 15, place d'Armes, Ostende.

COMME DU BEURRE.

ERA

AUX FRUITS D'ORIENT

Le coin du Pion

Un titre sensationnel de *La Meuse* :

LE CRIME DE ROCOUR

Le meurtrier serait l'homme assassiné à Tongres

Ce thème pourrait servir de titre à un nouveau roman :
« Le mort qui assassina. »

???

Demain (29 novembre), annonçant la nomination au grade de chevalier de l'ordre de la Couronne, de la toute aimable artiste chorégraphique Félyne Verbist, dit que cette charmante ballerine aurait, au cours des quatre an-

nées de guerre, fait parvenir des centaines de millions aux différentes œuvres.

Notre confrère ne va-t-il pas un peu fort ?

???

Si vous désirez vous meubler avec goût et pas cher, adressez-vous à la maison Dujardin-Lammens, 36, rue Saint-Jean, Bruxelles.

???

Du Soir :

Au lieu de ces visions charmantes, d'énormes cubes de maçonnerie, des briques et des pierres de taille, des façades élephantiques.

« Eléphantique » n'existe pas : c'est « éléphantique » qu'il faut dire. Voyez dictionnaire...

Société Intercommunale Belge d'Electricité

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital social : 20,000,000 de francs

SIÈGE SOCIAL : BRUXELLES, 158, rue Royale

Emprunt de 20,000,000 de francs

en 40,000 obligations 6 p. c. de 500 francs nominal

Impôts à charge de la société

La notice prescrite par l'article 83 de la loi sur les sociétés commerciales a été publiée aux annexes du « *Mouvement Belge* » du 31 octobre 1920 sub n. 11386.

Ces obligations de 500 francs nominal rapportent 30 francs d'intérêts annuels, payables par coupons semestriels de 15 francs les 1^{er} mai et 2 novembre de chaque année et pour la première fois le 1^{er} mai 1921.

Elles sont remboursables au pair par tirages annuels en trente annuités, le premier remboursement devant être effectué le 1^{er} mai 1922. Toutefois, la Société se réserve la faculté d'anticiper le remboursement au pair à partir du 1^{er} mai 1922.

La Société prend à sa charge les impôts belges présents et futurs sur le paiement des coupons et le remboursement des obligations et s'interdit de donner hypothèque à quelque titre que ce soit sur ses biens, avant le remboursement intégral de cet emprunt.

Prix de cession : **fr. 482.50** par titre

plus les intérêts courus depuis le 2 novembre 1920 jusqu'au jour du paiement.

Les personnes désireuses d'acquies de ces obligations peuvent s'en faire réserver, jusqu'à concurrence du disponible, aux guichets des établissements suivants :

BRUXELLES : BANQUE DE BRUXELLES ;
— BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS ;
— MM. F.-M. PHILIPPSON ET Cie ;
— SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE.

L'admission de ces obligations à la cote officielle des Bourses de Bruxelles et d'Anvers sera demandée.

Tramways de Madrid

Le 13 courant, a été constitué, à Madrid, sous le nom de **SOCIEDAD MADRILENA DE TRANVIAS**

la nouvelle société dont l'objet social est la reprise de la gestion des divers réseaux de tramways de la capitale espagnole. Le capital social autorisé est de 75,000,000 de pesetas.

La société nouvelle s'est assurée le concours des groupes belges intéressés dans les Tramways de Madrid : Société Générale de Chemins de fer Economiques, Société des Tramways de Madrid et d'Espagne et Groupe Empain. Le conseil d'administration du nouveau trust représente ces divers éléments.

Le premier acte de la nouvelle société a été de s'assurer une importante majorité des deux sociétés belges qui contrôlaient les concessions de Tramways de Madrid. Il a été convenu, en outre, qu'elle offrirait, pendant un certain délai, aux porteurs belges de ces sociétés l'échange de leurs titres sur les bases suivantes :

a) Société Générale de Tramways Electriques en Espagne; Quatre actions de capital contre une action de 500 pesetas Sociedad Madrileña Tranvias;

Six actions de dividende contre une action de 500 pesetas Sociedad Madrileña Tranvias;

Trois parts de fondateur contre dix actions de 500 pesetas Sociedad Madrileña Tranvias;

b) Société des Tramways de Madrid et d'Espagne :

Trois actions privilégiées contre une action de 500 pesetas Sociedad Madrileña Tranvias;

Huit actions ordinaires contre trois actions de 500 pesetas Sociedad Madrileña Tranvias;

Cet échange se fera par les soins de trois banques belges :

Banque de Bruxelles;

Banque de Paris et des Pays-Bas;

Comptoir du Centre,

qui feront, prochainement, connaître au public les modalités de cette opération.

Compagnie Centrale de l'Industrie Electrique

Assemblée générale du 19 octobre 1920.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous faire rapport sur les opérations du dixième exercice social, et de soumettre à votre approbation le bilan et le compte de profits et pertes de notre compagnie, arrêtés au 30 juin 1920.

La majeure partie des sociétés dans lesquelles nous sommes intéressés, et qui ont leur sièges d'exploitation à l'étranger, se trouvent toujours dans l'impossibilité d'établir leur situation. Le revenu de notre portefeuille a donc encore été extrêmement réduit. Malgré cette circonstance, les opérations courantes de l'exercice et la liquidation de certaines participations nous ont permis d'enregistrer à notre compte de profits et pertes, un produit brut de fr. 740,313.88, contre fr. 509,732.80 pour l'exercice précédent.

Toutes charges déduites et après application d'une somme de 160,000 francs en amortissement sur le portefeuille, le solde bénéficiaire net s'établit à fr. 50,240.77 que nous vous proposons de répartir ainsi qu'il suit :

A la réserve légale	fr.	2,262.37
A la réserve spéciale		43,000.—
Solde à nouveau		4,978.40
	Fr.	50,240.77
L'ensemble de nos réserves au 1 ^{er} juillet 1920 s'élèvera à :		
Réserve légale	fr.	137,341.03
Réserve extraordinaire pour dépréciation éventuelle du portefeuille		1,336,124.27
Réserve spéciale		262,600.—

Soit au total Fr. 1,735,465.90

Au cours de l'exercice faisant l'objet de notre rapport, nous avons réalisé, en participation avec des groupes amis, la réor-

ganisation financière et technique de deux entreprises métallurgiques : la Société anonyme des Forges et Laminoirs de Saint-Victor et la Société anonyme des Forges et Fonderies de Crève-Cœur.

La refonte du premier de ces organismes a été effectuée par la suppression de la valeur nominale des actions ordinaires et la création d'un capital privilégié nouveau de 4,500,000 francs, entièrement souscrit et libéré. Le fonds mis ainsi à la disposition de la société, de même que ceux à provenir de la liquidation des dommages de guerre, sont destinés à réédifier l'usine et à pourvoir la société d'un fonds de roulement suffisant à ses besoins.

Pendant la guerre, les installations ont été systématiquement détruites par les Allemands, et la société a introduit, en conséquence, une demande d'indemnité s'élevant à fr. 5,572,821.46. En date du 13 août 1920, le tribunal des dommages de guerre a alloué une première avance provisionnelle de 3 millions de francs sur lesquels 537,700 francs, comportant les bons de réquisition, ont été encaissés.

Les travaux de réédification ont été entamés immédiatement et poussés avec vigueur, de manière à pouvoir escompter pour janvier prochain la mise en marche de trois fours Martin, d'une capacité totale annuelle de 40,000 tonnes.

A la Société des Forges et Fonderies de Crève-Cœur, il a été procédé à des amortissements d'actif à concurrence de 1 million par la suppression de l'expression du capital ancien, et il a été créé un capital nouveau de 1,250,000 francs, entièrement versé et destiné au paiement des immobilisations nouvelles et à la constitution d'un fonds de roulement.

En attendant l'installation du moulage mécanique, qui doit augmenter le rendement de l'usine et améliorer sa production, la fabrication des spécialités d'avant-guerre a été reprise et la société obtient un résultat rémunérateur de ses produits, fort appréciés; son carnet de commandes est bien fourni.

Afin de permettre à notre compagnie de participer dans une large mesure aux deux entreprises dont il vient d'être parlé, votre conseil d'administration a décidé, en séance du 4 décembre 1919, la création d'une seconde tranche de : 2,000 obligations 6 p. c. de 500 francs, semblables à celles qui ont été créées par décision du 9 mai 1919.

Une grande partie de ces obligations avaient été réalisées au moment de la clôture de nos écritures.

Les difficultés d'exploitation de l'entreprise des Tramways Electriques de la Province de Salerne, communes à toutes les entreprises similaires en Italie, le peu d'appui trouvé auprès des autorités locales et la crise sociale qui sévit dans ce pays, nous ont amenés à envisager la cession de notre participation à un groupe italien. Nos négociations ont abouti après la clôture de notre exercice social, et la majeure partie de la perte qui résulte de cette cession se trouve déjà amortie.

Compagnie d'Electricité de la Dendre

Assemblée ordinaire du 20 octobre 1920.

Les actionnaires de cette société se sont réunis en assemblée ordinaire le 20 octobre 1920, sous la présidence de M. Jules Rolin, président du conseil d'administration.

Le rapport du conseil s'exprime comme suit :

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous faire rapport, conformément aux prescriptions de la loi et des statuts, sur l'activité de notre compagnie pendant son sixième exercice social, clos au 30 juin 1920, et de soumettre à votre approbation le bilan et le compte de profits et pertes arrêtés à cette date.

L'exercice écoulé a encore présenté les caractères d'une exploitation fragmentaire et provisoire. L'exploitation régulière de nos usines à gaz a été entravée par les difficultés d'approvisionnement et la mauvaise qualité des charbons, les difficultés avec les administrations communales et la main-d'œuvre.

En ce qui concerne l'électricité, les retards considérables de nos fournisseurs ne nous ont pas permis de mettre notre centrale définitive en service au cours de l'exercice passé, l'exploitation a dû continuer à se faire, en conséquence, d'une façon onéreuse par nos petites centrales provisoires.

Ce n'est qu'au début du mois d'août que nous avons pu mettre en marche, le premier groupe de 2,000 kilowatts de notre nouvelle centrale qui, actuellement, dessert l'ensemble de nos réseaux.

La plupart de nos clients de force motrice procèdent à

l'achèvement de leurs installations, et nous comptons voir absorber graduellement au cours du nouvel exercice, une puissance d'environ 3,000 kilowatts.

En présence du développement certain de la clientèle industrielle, votre conseil s'est occupé de pourvoir immédiatement à un accroissement important de la centrale.

Nous avons pu acquérir, à des conditions favorables, un groupe de 5,000 kilowatts, entièrement terminé, qui est en cours de montage actuellement. Notre centrale comportera donc, à la fin de l'année, une puissance installée de 9,000 kilowatts.

Nous avons poursuivi, parallèlement aux travaux de la centrale, la continuation des travaux de construction de nos réseaux. Nos principales lignes à haute tension sont actuellement achevées. Elles comportent un développement de 75 kilomètres en câbles souterrains, et 105 kilomètres en lignes aériennes, à 6,000 et 15,000 volts.

Nos réseaux secondaires sont également en voie d'achèvement dans la plupart des localités que nous avons à desservir.

En ce qui concerne les tarifs, la loi du 11 octobre 1919 a fixé le principe suivant lequel les contrats de concession devront être modifiés, pour tenir compte des nouvelles circonstances économiques. Des arrêtés royaux ont établi des tarifs provisoires en attendant la fixation des formules définitives.

Nos litiges avec diverses administrations communales et avec une partie de notre clientèle, peuvent donc être considérés comme résolus à l'heure actuelle, et pour l'avenir.

Nous avons signé de nouveaux contrats de concession avec diverses communes de la région que nous sommes appelés à desservir. Parmi les affaires importantes qui ont été traitées, nous devons vous signaler la conclusion du contrat d'exploitation en semi-régie avec la ville de Ninove, et la reprise de la concession et de l'usine à gaz de Grammont. Nous négocions avec l'administration communale de cette ville pour la conclusion de nouveaux contrats de gaz et d'électricité.

Le développement du programme de notre entreprise et le renchérissement de tous les matériaux ont entraîné nécessairement des immobilisations dépassant notablement les limites du cadre financier que notre société s'était tracé lors de sa constitution.

En vue de créer les ressources nécessaires, votre conseil a décidé, au moment de la clôture de l'exercice écoulé, la création d'un emprunt obligataire de 4 millions de francs, représenté par 8,000 obligations de 500 francs chacune, 6 p. c., remboursables par 525 francs en trente ans, à partir du 2 novembre 1924.

Nous vous donnons ci-après, comme les années précédentes, un tableau récapitulatif des résultats des différents éléments de notre exploitation.

	Communes desservies	Nombre d'abonnés	Recettes
Au 30 juin 1915	3	1,498	168,710.60
— 1916	6	3,495	264,583.21
— 1917	15	5,760	500,140.82
— 1918	19	7,551	1,109,506.19
— 1919	19	7,692	1,220,359.38
— 1920	25 (1)	7,959	1,356,471.64

Les bénéfices divers de l'exercice se sont élevés à fr. 263,912.45

Nos frais généraux et d'administration, la taxe sur coupons d'obligations, le service d'intérêts de nos obligations et l'amortissement du solde en perte de l'exercice précédent, ont absorbé 245,960.74

Le bénéfice final ressort ainsi à fr. 17,951.71

dont nous vous proposons l'attribution suivante :

À la réserve légale	fr.	897.58
Report à nouveau		17,054.13

Fr. 17,951.71

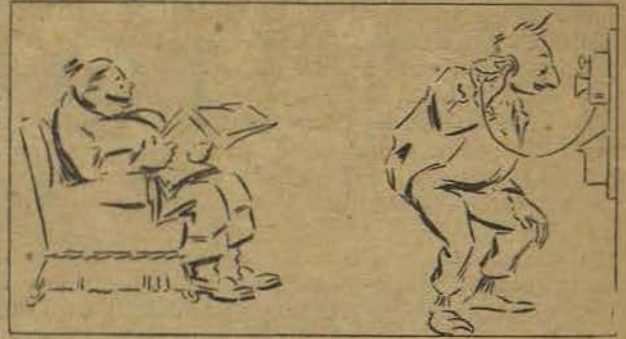
En ce qui concerne l'exercice en cours, nous pouvons vous communiquer les recettes comparatives des deux premiers mois :

Juillet	fr.	79,480.83	173,370.84	93,890.01
Août		103,126.18	244,871.65	141,873.82

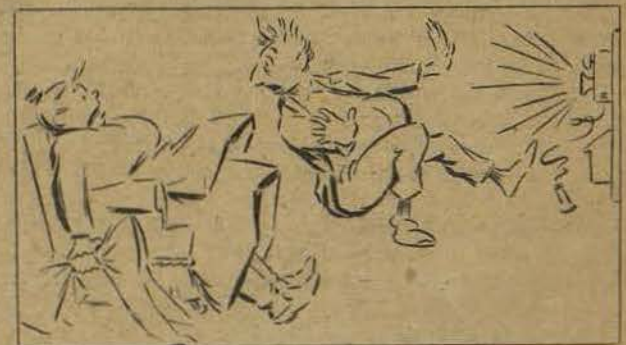
Total pour 2 mois fr. 182,007.01 418,241.89 235,763.83

(1) Le nombre de communes où nous possédons des contrats de concession de distribution d'électricité est de 41. La plupart de ces communes seront desservies au cours de l'exercice 1920-1921.

COMME EDISON!



— Puisqu'on sait maintenant téléphoner aux esprits, je vais une fois demander la communication avec un grand homme... Allô! L'ombre de Napoléon, s. v. p.



— Eh bien?
— Il a fait répondre par le général Cambonne.

Vient de paraître

GEORGE GARNIR

LA CHANSON DE LA RIVIÈRE

(Mœurs mosanes)

On souscrit au prix de fr. 7.50 aux bureaux du
POURQUOI PAS, 4, Rue de Berlaumont, 4

Envoi du volume aux souscripteurs contre remboursement